

Lorient Agglomération assure la surveillance de 16 plages du territoire

Du samedi 4 juillet au lundi 31 août 2020, de 13h à 19h, les nageurs sauveteurs de Lorient Agglomération veillent sur les baigneurs et assurent la sécurité de seize plages du territoire communautaire.

Seize zones de baignades, quotidiennement fréquentées par des milliers de vacanciers sont placées sous la responsabilité de Lorient Agglomération qui en assure la surveillance. Elles sont réparties sur six communes : Gâvres (*Gâvres-Océan*), Groix (*Locmaria, Port-Mélite, les Grands sables*), Guidel (*Lanéec, Pen er malo, le Loch, la Falaise*), Larmor-Plage (*Toulhars, Port-Maria, Kerguélen les Mouettes, Kerguélen les Roseaux*), Plœmeur (*le Stole, le Pérello, les Kaolins*), Port-Louis (*les Pâtis*). Lorient Agglomération prend en charge l'ensemble des moyens humains et matériels du dispositif de surveillance dont le coût global pour la saison s'élève à 585 000 € TTC.



Pour disposer d'un effectif journalier de 55 sauveteurs, 80 personnes sont recrutées via des conventions de mise à disposition de personnel avec la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Des contractuels saisonniers titulaires du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), du diplôme de Premiers secours en équipe (PSE2) et du permis mer, complètent le dispositif. Les frais de personnel représentent 60% du coût global de la saison.

Compte tenu de la situation sanitaire, l'activité des centres de formation des nageurs sauveteurs a été suspendue pendant la période de confinement. Tout a été mis en œuvre pour finaliser les formations au mois de juin en vue d'assurer la disponibilité des effectifs qualifiés requis pour l'ouverture du dispositif de surveillance samedi 4 juillet 2020.

Les nageurs sauveteurs ont par ailleurs été formés aux gestes et techniques adaptés aux contraintes découlant des risques de

contamination COVID-19, dans les postes de secours, sur la plage et en intervention. Ils disposeront des moyens de protection individuelle pour eux-mêmes et les victimes (masques chirurgicaux, gel hydro-alcoolique, matériel de désinfection). Ils diffuseront des messages de prévention visant au respect des mesures barrières en vigueur, notamment la distanciation physique, sur la plage comme dans l'eau.

Lorient Agglomération assure également l'équipement des zones surveillées par l'installation des postes de secours équipés de défibrillateurs, le balisage réglementaire, la mise en place du matériel de secourisme, la fourniture des équipements indispensables à la surveillance et des moyens performants (zodiacs, planches de survie, quad) pour faciliter l'intervention des sauveteurs.

Lorient Agglomération, en collaboration avec les communes concernées, met tout en œuvre pour garantir des conditions optimales de sécurité, même si la prudence reste de mise pour tous.

Bilan de la saison estivale 2019 :

- 2 681 interventions
- 81 baigneurs assistés
- 18 accidents graves (fractures, entorses, luxations...) et 17 malaises
- 34 personnes évacuées en milieu hospitalier
- 31 enfants perdus, retrouvés sur la plage
- 20 opérations d'assistance à bateaux, planches et kitesurf
- 41% des interventions relèvent de la «bobologie» : piqûre de vive, coupures...

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

